

» PRESSE NATIONALE

Politique ↪



NICE/ ODD 14 : LE PREMIER MINISTRE BEUGRÉ MAMBÉ ÉCHANGE AVEC LE MAIRE DE NICE

En marge des travaux relatifs à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3), une rencontre de travail et d'échanges a eu lieu le 10 juin 2025 à la mairie de Nice, entre le maire Christian Estrosi et le Premier Ministre Robert Beugré Mambé, accompagné du ministre de l'Environnement, Jacques Assahoré et du maire de Grand-Bassam, Jean-Louis Moulot. « La visite de ce matin s'inscrit dans une perspective de reconnaissance. Nice a été pour Abidjan, un très grand partenaire. Je voudrais remercier mon ami Estrosi qui est un grand ami de la Côte d'Ivoire et du Président de la République », a confié le Premier Ministre, au terme de l'entretien. A l'en croire, il est venu exprimer sa gratitude au maire de Nice pour toutes les initiatives prises d'abord pour Abidjan et surtout pour l'invitation qui a été adressée au Président Alassane Ouattara de participer à la conférence des nations unies sur les océans. (Source : Primature)

Economie ↪



YAMOOUSSOUKRO/ RÉPRESSION DE LA COMMERCIALISATION ILLICITE DES PRODUITS AGRICOLES : ADJOUMANI FAIT ADOPTER UN PROJET DE LOI PAR LE SÉNAT

Réunis dans les locaux de la Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro, les sénateurs membres de la Commission des Affaires économiques et financières (Caef) ont reçu, le jeudi 5 juin 2025, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, pour la présentation puis l'examen du projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2004-886 du 16 octobre 2024 portant répression de la commercialisation et de l'exportation illicite des produits agricoles soumises à agrément. Au terme des travaux, le ministre d'Etat Kobenan Kouassi Adjoumani a tenu un point-presse qui lui a permis de saluer et de remercier le président de la Caef du Sénat, Cissé Mamadou, et l'ensemble de ses collaborateurs pour avoir adopté, à l'unanimité des suffrages exprimés, le projet de loi soumis à leur examen.



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026-2028 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : LE MINISTRE ADAMA COULIBALY ANNONCE UN PROJET DE BUDGET 2026 EN PROGRESSION DE 12,9% PAR RAPPORT AU BUDGET 2025

Le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, était face aux députés membres de la Commission des Affaires économiques et financières (Caef), le mardi 10 juin 2025, à l'hémicycle, à Abidjan-Plateau. Cette rencontre qui s'inscrivait dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2026-2028 a été l'occasion pour le membre du gouvernement de soumettre à débat le document de programmation budgétaire pluriannuelle. Adama Coulibaly a informé la représentation nationale que le projet de budget de l'Etat pour l'année 2026 enregistrerait une hausse de 1 982,1 milliards de FCFA, soit un taux de 12,9% par rapport au budget 2025, pour s'établir à 17 321,3 milliards de FCFA. Ce niveau



PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE PLURIANNUELLE 2026-2028 : ADAMA COULIBALY PRÉSENTE LES GRANDS AXES AUX DÉPUTÉS

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration de la loi de finance portant budget de l'Etat, le ministre des Finances et du Budget Adama Coulibaly était, le mardi 10 juin, devant la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée nationale pour la présentation des grands axes du Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle pour la période de 2026 à 2028 (DPBEP). Notant que ce document sert de débat d'orientation budgétaire, le ministre Adama Coulibaly a expliqué qu'il évalue le niveau global des recettes attendues et des dépenses programmées sur les trois années. Le document couvre également la situation financière des collectivités décentralisées, des entreprises publiques, des établissements publics nationaux et des organismes de protection sociale.



CELEBRATION DES 10 ANS DU GUCE / SOULEYMANE DIARRASSOUBA : « LA CÔTE D'IVOIRE EST PASSÉE DE 21,6 MILLIARDS DE DOLLARS D'ÉCHANGES COMMERCIAUX EN 2012 À 47,7 MILLIARDS EN 2024 »

A l'occasion de la célébration du dixième anniversaire du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) de Côte d'Ivoire, un atelier de réflexion a été organisé le lundi 02 juin 2025 à Abidjan-Plateau. Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Dr Souleymane Diarrassouba, a souligné les performances réalisées grâce à cet outil. « La Côte d'Ivoire est passée de 21,6 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2012 à 47,7 milliards en 2024, soit une croissance de 121 % », a-t-il avancé. Pour lui, ces performances traduisent l'efficacité d'un outil qui va bien au-delà d'une simple plateforme technologique : « Le GUCE est aujourd'hui un levier de souveraineté économique et un pilier du développement durable ». Au cœur de ce succès : la dématérialisation des formalités administratives, l'interconnexion des administrations, la réduction des délais et la transparence accrue dans les échanges.



JOURNÉE MONDIALE DE L'ACCRÉDITATION : UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES PME IVOIRIENNES

Célébrée chaque année le 9 juin, la Journée mondiale de l'accréditation a été l'occasion, cette année encore, de rappeler l'importance cruciale de cet outil dans le développement économique des nations. En Côte d'Ivoire, c'est le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr. Souleymane Diarrassouba, qui a porté la voix du Gouvernement à travers une déclaration officielle rapportée par le site d'information générale, Abidjan.net, sur le thème retenu en 2025 : « L'accréditation, comme moyen pour automatiser les petites et moyennes entreprises (PME) ».

ACCÈS AUX FINANCEMENTS INTERNATIONAUX : LA CÔTE D'IVOIRE ABRITE UNE IMPORTANTE RÉUNION SUR LA NOTATION DE CRÉDIT SOUVERAIN

Au Plateau, le poumon des affaires de la capitale économique ivoirienne, s'est ouvert, hier, mardi 10 juin 2025, un atelier régional de l'Afrique de l'Ouest sur les notations de crédit souverain. Cet atelier, fruit d'une collaboration entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Centre africain pour la transformation économique (ACET), Africa catalyst, le gouvernement japonais et celui de la Côte d'Ivoire à travers le ministère des Finances et du Budget, rassemble des experts des 16 pays membres de l'espace sous-régional et ceux venus de certains pays d'Amérique et d'Europe et a pour objet de permettre aux participants d'analyser les risques et enjeux liés à la notation de crédit souverain.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE SÉNAT VALIDE LE PROJET DE LOI D'ASSAHORÉ

Le gouvernement ivoirien renforce son arsenal législatif contre les effets du dérèglement climatique. Le 5 juin 2025 à Yamoussoukro, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Assahoré Konan Jacques, a présenté devant la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CRSTE) du Sénat un projet de loi majeur dédié la lutte contre les changements climatiques. Adopté à l'unanimité par les membres de la commission parlementaire, ce projet de loi marque une volonté claire de combler les insuffisances de la législation actuelle, notamment en matière de gouvernance climatique, de financement des politiques environnementales et dérégulation du marché carbone. Il propose la mise en place d'un cadre juridique renforcé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mobiliser les ressources financières nécessaires et renforcer la résilience des populations face aux aléas climatiques.

POLLUTION MARITIME/ GESTION DU PLAN "POLLUMAR" : LE CIAPOL RENFORCE LES CAPACITÉS DE 235 ACTEURS

Face à la menace grandissante des pollutions marines, la Côte d'Ivoire veut muscler sa riposte. Ainsi, du 10 au 13 juin 2025, le Port Autonome d'Abidjan s'est transformé en centre névralgique de la lutte antipollution. À l'occasion de la 11e édition de l'exercice annuel du Plan Pollumar, experts environnementaux, forces de sécurité, autorités préfectorales, opérateurs économiques et représentants des ministères au nombre de 235 participants recevront les techniques de lutte contre la pollution marine. Une initiative saluée par le Directeur de Cabinet du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, représentant le ministre Assahoré Konan Jacques. A l'en croire, cette activité vise à renforcer les capacités techniques des acteurs de la lutte antipollution. « Je vous invite à être assidus... C'est à ce prix que nous atteindrons notre objectif commun : renforcer la capacité d'intervention face aux crises environnementales », a-t-il déclaré.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2025 : LA CÔTE D'IVOIRE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

La Côte d'Ivoire a célébré, les 4 et 5 juin 2025, au palais de la Culture Bernard B. Dadié de Treichville, la Journée mondiale de l'Environnement sous le thème : "Mettre fin à la pollution plastique". Cet événement s'inscrit dans le cadre de la "Quinzaine nationale de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique" (Qneddte), qui se tient, du 3 au 17 juin 2025, à travers toute la Côte d'Ivoire. Lors de la cérémonie d'ouverture, le mercredi 4 juin 2025, Parfait Kouadio, Directeur de cabinet représentant Assahoré Konan Jacques, ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, a alerté que « la pollution plastique est aujourd'hui l'un des plus grands fléaux environnementaux. Elle envahit nos terres, nos rivières, nos océans. Elle menace la biodiversité, altère nos sols, perturbe les chaînes alimentaires et nuit à notre santé ».

RENFORCEMENT DU SYSTÈME SANITAIRE IVOIRIEN : DE NOUVEAUX VÉHICULES POUR L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

Des actions qui montrent bien la vitalité du système sanitaire ivoirien. Le mercredi 4 juin 2025, a eu lieu à l'Institut national de la Santé publique (INSP), la remise de six véhicules neufs à l'Inspection Générale de la Santé par le ministre de la Santé, Dimba Pierre, la réception officielle du manuel de contrôle de gestion à la direction des affaires financières (DAF) et l'inauguration des bâtiments réhabilités du service d'addictologie et d'hygiène mentale, financés à hauteur de 32 millions de FCFA par l'entreprise IHS Global dans le cadre de sa responsabilité sociétale. Selon le premier responsable de la santé, « ces actions concrètes s'inscrivent dans la vision du Président de la République Alassane Ouattara pour un système de santé performant et accessible à tous ». Ces véhicules, a-t-il indiqué, contribueront à l'amélioration des conditions de travail des inspecteurs sur le terrain.

LIBRE CIRCULATION DES PHARMACIENS DANS L'ESPACE UEMOA : L'AIRP RASSURE SUR LA PROTECTION DES INTÉRÊTS IVOIRIENS

Le Sénat ivoirien a adopté, le jeudi 5 juin 2025, à Yamoussoukro, la réforme clé de la loi relative à l'exercice de la profession pharmaceutique portant sur la révision des articles 13 et 14 de la loi n° 533-2015 relative à l'exercice (du métier) de la pharmacie. Elle vise à lever les obstacles juridiques à la libre circulation et à l'établissement des pharmaciens dans l'espace Uemoa (Union économique et monétaire ouest-africaine), conformément aux engagements communautaires. Cet acte du Sénat a suscité une levée de bouclier et des interrogations. C'est pour dissiper les inquiétudes et rassurer les Ivoiriens, que Dr Assane Coulibaly, Directeur de l'Autorité ivoirienne de régulation pharmaceutique (AIRP), était face aux journalistes, le dimanche 8 juin 2025, dans les locaux de ladite Autorité, à Cocody-Bonoumin. D'entrée, il a révélé que cette mesure « date de 2008, et avait été déjà transposée partiellement dans la loi de 2015 ». Selon Dr Assane Coulibaly, il était devenu nécessaire que la Côte d'Ivoire, moteur économique de la sous-région ouest-africaine, harmonise ses textes avec ceux des autres pays membres, tels que le Sénégal, le Mali, le Bénin ou le Burkina Faso, qui l'ont déjà transposée.

PREVENTION CONTRE LES IST ET LE VIH : LE PNLS INVITE LES JEUNES A UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Le Programme national de lutte contre le sida (PNLS) a lancé un message de sensibilisation à l'attention des jeunes, les encourageant à adopter un changement de comportement face aux IST, au VIH et au SIDA, en leur donnant des informations sur les risques auxquels ils s'exposent lorsqu'ils ont des pratiques sexuelles non protégées. C'était au cours d'un atelier de formation pour les journalistes sur les maladies infectieuses, qui s'est déroulé du lundi 2 au 4 juin dernier à l'hôtel Côte Sud à Dabou. Selon les données du responsable des études en IST, le Dr Tahï Emmanuel, les infections sexuellement transmissibles (IST) sont des infections qui se transmettent lors de rapports non protégés avec des personnes infectées.

ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA À VRIDI AKOBRAKRÉ : DES MESURES URGENTES ONT ÉTÉ PRISES

Des mesures urgentes ont été prises par le ministère pour faire face à l'épidémie de choléra déclarée à Abidjan, notamment à Vridi Akobrakré. Il s'agit, entre autres, de l'activation du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP), du déploiement des équipes d'intervention rapide pour la surveillance, la désinfection, et de la sensibilisation communautaire, de la prise en charge gratuite des malades dans les centres de santé de Vridi Akobrakré et de l'Hôpital Port-Bouët, de la fourniture en eau potable à travers les camions-citernes de l'ONEP aux populations affectées de Vridi Akobrakré. Pour rappel, le 25 mai 2025, le district sanitaire de Port-Bouet-Vridi a notifié sept décès survenus dans ladite localité. Il ressort des investigations qui y ont été menées que les patients ont présenté un syndrome cholériforme caractérisé par une diarrhée aqueuse, des vomissements et des douleurs abdominales.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE/ BÉATRICE ASSUÉ, DIRECTRICE RÉGIONALE DU TOURISME ABIDJAN-SUD (DRAS) : « C'EST UNE AVANCÉE MAJEURE DU TOURISME ET DES LOISIRS DANS LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT SUBLIME CÔTE D'IVOIRE »

Dans le cadre de sa politique de réglementation et de professionnalisation du secteur, le ministère du Tourisme et des Loisirs a lancé un programme visant à faciliter l'obtention des actes administratifs d'exercer pour les établissements œuvrant dans le domaine du tourisme et des loisirs. C'est dans cette dynamique que s'est tenue, le mercredi 4 juin 2025, à la Préfecture d'Abidjan, une cérémonie officielle de remise de ces documents à plusieurs opérateurs du secteur, sous la supervision de Béatrice Assué, Directrice régionale du Tourisme et des loisirs d'Abidjan-Sud (DRAS). À cette occasion, Béatrice Assué a souligné l'importance de cette initiative dans le cadre de la stratégie de développement économique et social de la Côte d'Ivoire. « Cette étape est cruciale pour le développement socioéconomique de notre pays. Aujourd'hui, de nombreux opérateurs ayant rempli les conditions réglementaires peuvent désormais exercer légalement. C'est une avancée majeure de la mise en œuvre de la stratégie de développement Sublime Côte d'Ivoire », a-t-elle indiqué.

FAMPRESSTRIP 2025 : LA CÔTE D'IVOIRE SÉDUIT LE ROYAUME-UNI ET L'IRLANDE

La Côte d'Ivoire a accueilli du 1er au 8 juin 2025, une délégation de journalistes, blogueurs influents et tour-opérateurs venus du Royaume-Uni et d'Irlande dans le cadre du FamPressTrip 2025. Objectif : faire découvrir la richesse de l'offre touristique ivoirienne à travers une immersion authentique et multisensorielle. Un voyage de découverte entre traditions, nature et hospitalité qui positionne la Côte d'Ivoire comme une destination incontournable. Mission accomplie avec éclat, informe une note du ministère du Tourisme et des Loisirs transmise à L'inter, le 10 juin. Cette opération de promotion, orchestrée sous l'impulsion de Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs, a été minutieusement encadrée par S.E. Mme Sara Amani, ambassadrice de Côte d'Ivoire au Royaume-Uni, et dirigée sur le terrain par Mme Djenebou Komah, cheffe du Bureau du Tourisme pour le Royaume-Uni et l'Irlande.



VU SUR LE NET

EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS DE SECOURS D'URGENCE : LE GSPM APPELLE LES POPULATIONS A PLUS DE CIVISME

Dans le cadre de "Tout Savoir Sur" (TSS), espace d'échange hebdomadaire du CICG, le mardi 10 juin 2025 à Abidjan, le chef du Bureau Opérations du GSPM, le Lieutenant-colonel Bony Nimba Landry Stéphane, a appelé les populations à plus de civisme en vue de faciliter les secours d'urgence. « Le Groupement de sapeurs-pompiers militaires est constitué de 1 400 hommes et femmes, tous des professionnels qui s'entraînent chaque jour pour prévenir les sinistres au sein des populations ivoiriennes. Nous les invitons à ne pas persister dans l'incivisme, afin de faciliter notre engagement », a-t-il indiqué. Au titre de l'incivisme de ses concitoyens, le chef du Bureau Opérations du GSPM a déploré que le numéro vert 180 soit victime d'appels abusifs. « 97% des appels que nous recevons sont des appels abusifs ». De plus, il a noté que les populations ne facilitent pas la circulation des sapeurs-pompiers. Il a également dénoncé une détérioration des hydrants, des poteaux d'incendie et des bouches d'incendie.

GESTION DES SECOURS D'URGENCES : LES INTERVENTIONS DU GSPM PASSENT DE 13 000 EN 2014 A 40 000 EN 2025, SOIT UN ACCROISSEMENT DE 200% EN 10 ANS

Les interventions du Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM) s'élevaient à 40 000 en 2025, contre 13 000 en 2014, soit un accroissement de 200% en 10 ans. Ces données ont été fournies par le chef du Bureau Opérations du GSPM, le Lieutenant-colonel Bony Nimba Landry Stéphane. Il s'exprimait dans le cadre de "Tout Savoir Sur" (TSS), un espace d'échange hebdomadaire du CICG, le mardi 10 juin 2025 à Abidjan. « Chaque jour, des incendies, des inondations, des accidents industriels ou des crises sanitaires mettent en péril nos populations. Face à ces défis, le GSPM, par sa mission et son engagement, se positionne comme un acteur clé dans la gestion efficace de ces risques et la protection des vies et des biens », a-t-il souligné. Selon lui, le GSPM réalise en moyenne 110 interventions par jour, soit une intervention toutes les 13 minutes. En ce qui concerne la nature des interventions, les plus importantes sont les accidents de la circulation (47%), le transport de malades (13%) et les incendies (11%).

Culture 



CULTURE : DES AFRICAINES ET DES AFRO-DESCENDANTES EN VISITE D'IMMERSION À KANGA-NIANZÉ, UN VILLAGE CHARGÉ D'HISTOIRE

Des Africaines et des Afro-descendantes venues de différents horizons ont pris part, le 07 juillet 2025, à une cérémonie de recueillement à Kanga-Nianzé, village porteur de mémoire. C'était au lendemain du lancement du mouvement ADWIN (African and African Descendant Women Impact Network) à Abidjan les 5 et 6 juin. Cette cérémonie s'inscrivait dans un élan mémoriel déjà amorcé quelques semaines plus tôt. En effet, le 10 mai dernier, une délégation de l'Association des Antillais et des Guyanais de Côte d'Ivoire, accompagnée de personnalités présentes pour le Salon International du Livre d'Abidjan (SILA), avait-elle aussi emprunté ce chemin de mémoire. Ce déplacement avait souligné l'importance historique de Kanga-Nianzé, premier lieu de mémoire de l'esclavage officiellement reconnu en Côte d'Ivoire. (Source : CICG)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels

 @gouvci.official

 @gouvci

 @gouvci.official

 gouvcivideo

 gouvci

 +225 07 87 36 36 36

 @gouvciofficial

 101
"Aïe Gouvernement"



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci  101
"Aïe Gouvernement"



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale